

DECISION DU MAIRE DE BRON

Numéro : 20260227DEC021

Objet: Avenant au marché n° 2024-787 relatif à l'extension et à la rénovation de l'école Jean Moulin lot n° 7 "Façades - Bardages"

Le Maire de Bron, Jérémie BREAUD,

VU les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 20200716DEL2 du 16 juillet 2020 donnant, au titre de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, délégation au Maire pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords cadres ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

VU le marché n° 2024-787 relatif à l'extension et à la rénovation de l'école Jean Moulin – lot n° 7 "Façades – Bardages" conclu avec la société AVANTAGES ECO ENERGIE,

CONSIDERANT qu'en cours de chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires,

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n° 3 au marché n° 2024-787 :

- Titulaire : AVANTAGES ECO ENERGIE – 69120 VAULX EN VELIN
- Dénomination du marché : Extension et rénovation de l'école Jean Moulin
- Lot n° 7 "Façades - Bardages"
- Objet : Prise en compte de prestations supplémentaires
- Montant de l'avenant : + 1 875,00 euros H.T

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bron est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site Internet de la Ville.

Article 3 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire de Bron dans le délai de deux mois à compter de sa publication. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Article 4 : un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Lyon ou déposé sur www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de la publication de la décision ou à compter de la réponse de l'administration si un recours administratif a été préalablement déposé.

Fait à BRON, le

Jérémie BREAUD,



Extension et rénovation de l'école Jean Moulin

Lot n° 7 : Façades - Bardages

N° 2024-787

Avenant n°3

Entre :

La Ville de Bron, place de Weingarten – CS 30012 – 69671 BRON Cedex, représentée par son maire, Monsieur Jérémie BREAUD, habilité par délibération n° 20200716DEL2 du Conseil Municipal du 16 juillet 2020 portant délégation générale

Ci-après «La Ville de BRON»

et

La société **AVANTAGES ECO ENERGIE**, Société par actions simplifiées, dont le siège social est 6 rue des Frères Lumières – 69120 VAULX-EN-VELIN, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON, sous le numéro de SIRET 793 751 751 00041, représentée par son Président Monsieur Bruno AROUCH, dûment habilité à cet effet.

Ci-après «le titulaire»

Préambule

Par acte d'engagement notifié en date du 04/07/2024, la Ville de Bron a confié à la société AVANTAGES ECO ENERGIE le marché n° 2024-787 relatif à l'extension et la rénovation de l'école Jean Moulin Lot 7 : Façades - Bardages, pour un montant de 237 929,70 euros H.T.

En cours d'exécution du chantier, des prestations supplémentaires ont été nécessaires.

Ceci ayant été rappelé, il a été convenu ce qui suit.

ARTICLE 1 : TRAVAUX CONCERNÉS ET MONTANTS

Les travaux en plus-value à prendre en compte pour ce présent avenant sont les suivants :

- Ajout d'une structure en liteau pour auvent en recto verso sur poutre existante : + 1 875,00 euros H.T

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT

Le montant de l'ensemble de ces travaux en plus-value est de + 1 875, 00 € HT.

ARTICLE 3 : NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	Marché Initial	Avenant n°2	Avenant n°3	Marché initial + avenants
Montants en € H.T.	237 929,70 €	+ 2 773,00 €	+ 1 875,00 €	242 577,70 €
% d'augmentation		+ 1,165 %	+ 0,788 %	+ 1,953 %

ARTICLE 4 : CLAUSES ET CONDITIONS DU MARCHE INITIAL MAINTENUES

Toutes les autres clauses et conditions du marché, ainsi que ses avenants, demeurent inchangées.

A Vaulx-en-Velin, le 24/02/2026

AVANTAGES ECO ENERGIE

Le Maire,
Jérémy BREAUD



AVANTAGES ECO ENERGIE

SAS au capital de 35 000€

RCS Lyon Y93 751 751

Tél : 04 87 91 29 20

6 rue des Frères Lumière
69120 VAULX-EN-VELIN